:cusé de réception en préfecture
2-211201975-20260922-2026DE052_052-DE
çu le 23/09/2026

N° 2026/52

Département de l'Aveyron
Commune de REQUISTA

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 septembre 2026

Membres en exercice	19
Membres présents	15
Pouvoirs	4
Membres absents	4

Vote	
Pour :	16
Contre :	0
Abstention :	3

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation de Monsieur le Maire en date du 16 septembre 2026.

Membres Présents :

Michel LAURENS ; Annette CLUZEL, Jacky LACAN, Josette VAYSSE ; Pierre GRIMAL ; TEYCHON Emmanuelle ; Jean-Michel RECOULES ; Bruno VAYSSE ; Audrey GAUBERT ; Denis GALTIER ; Alexandre VAYSSE ; Nathalie LEGROS ; Patrice MASSOL ; Véronique PAULHE ; Sandrine ROBERT.

Procurations : FONTANILLE Laureen à Annette CLUZEL ; Patrick FRANDEMICHE à Pierre GRIMAL ; Daniel NESPOULOUS à Véronique PAULHE ; Fabienne JALADE à Michel LAURENS

Absents excusés : /

Président de séance : Michel LAURENS. Secrétaire de Séance : Audrey GAUBERT.

OBJET DE LA DELIBERATION : CREATION D'UNE SALLE DE PREPARATION PHYSIQUE MULTISPORTS – PRESENTATION DE L'AVANT-PROJET - APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL n°2 ET DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR SA REALISATION.

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée les requêtes des associations sportives relatives à la création d'une salle de préparation physique multisports.

Il indique qu'actuellement les infrastructures sportives ne permettent pas de répondre pleinement aux besoins spécifiques des associations en matière de préparation physique, de prévention des blessures, de remise en condition et d'entraînement complémentaire.

Ainsi, suite à une étude de faisabilité réalisée par Aveyron Ingénierie, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la construction d'un ensemble comportant une salle de préparation physique multidisciplinaire pouvant être partagée par plusieurs activités (gymnastique, yoga, échauffement d'avant-match, salle d'activité sportive pour les scolaires, musculation, etc...) ; d'une salle de rangement du matériel sportif et d'une salle de réunion.

:cusé de réception en préfecture
2-211201975-20260922-2026DE052_052-DE
çu le 23/09/2026

Cette nouvelle installation a vocation à répondre aux besoins des associations sportives, elle permettra d'améliorer les conditions d'entrainement des équipes locales et offrira un lieu fonctionnel pour l'organisation de réunions ou de briefings techniques.
Ce projet s'inscrit dans la volonté de renforcer les équipements sportifs de la commune et de soutenir la pratique sportive pour tous.

Ce projet serait établi au stade Robert Fournier à côté des terrains de foot et de rugby de Réquista.

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet de création d'une salle multisport au stade Robert Fournier ainsi que le plan de financement prévisionnel correspondant.
Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à :

- Travaux : 257 071 € HT
- Honoraires et études : 35 705 € HT
- Coût total de l'opération : 292 777 € HT

Le plan de financement prévisionnel est arrêté comme suit :

plan de financement prévisionnel aménagement d'une salle de préparation physique multisports stade Robert Fournier - opération 518	
Montant total de l'opération HT	**292 776,00 €**
ETAT - Dotation de Soutien à l'Investissement Local	70 000,00 €
REGION (20%)	58 555,00 €
DEPARTEMENT (30 %)	87 832,00 €
total subventions	216 387,00 €
Fonds propres de la commune	76 389,00 €

Le Conseil municipal de la commune de Réquista,

Après avoir entendu et étudié l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la volonté de la commune de renforcer et moderniser les équipements sportifs mis à la disposition des associations, des établissements scolaires et de l'ensemble des habitants ;

Considérant la nécessité de disposer d'un équipement couvert permettant la pratique de différentes activités sportives tout au long de l'année, quelles que soient les conditions climatiques ;

Considérant que le projet de construction d'une salle multisport au stade Robert Fournier constitue un investissement structurant pour le développement de la pratique sportive, l'accueil des jeunes, l'animation locale et l'attractivité du territoire ;

Après en avoir délibéré,

Après avoir pris connaissance des aides susceptibles d'être accordées pour la réalisation de cette opération,

:cusé de réception en préfecture
2-211201975-20260922-2026DE052_052-DE
çu le 23/09/2026

DECIDE :

- **d'approuver** le projet de construction d'une salle multisport au stade Robert Fournier.
- **d'arrêter** le nouveau plan de financement prévisionnel de cette opération comme décrit ci-dessus.
- **de solliciter** le concours financier des organismes financeurs comme précisés dans le tableau ci-dessus.
- **dit que** les crédits nécessaires à l'ensemble de cette opération sont inscrits au Budget de la Commune.
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à déposer l'ensemble des dossiers de demande de subvention correspondants et à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,

Audrey GAUBERT

Le Maire,

Michel LAURENS

MAIRIE DE REQUISTA (AVEYRON)